



# IFRAM - INFO



**LA LETTRE DU PÔLE D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT DES MÉTAUX**

n°71 – janvier 2013

## Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ L'accessibilité aux établissements recevant du public
- ▶ Metalldesign international 2013
- ▶ Trois nouvelles protections contre la corrosion
- ▶ Nouvelle scie à ruban semi-automatique
- ▶ Comment faire des escaliers ?
- ▶ Portrait d'artiste : Benoit Souverbie, plasticien ferronnier
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

## Quelques brèves de Fèvres...

### ▶ *Vends entreprise de restauration de bronzes et luminaires*

Cause départ en retraite, vends entreprise spécialisée dans la restauration de bronzes et luminaires depuis 45 ans, située à Paris (7<sup>ème</sup>), au cœur du quartier des Antiquaires. Surface de l'atelier : 55 m<sup>2</sup>. Loyer trimestriel : 1 966 euros. Chiffres d'affaires : 230 000 euros. Clientèle de particuliers, d'antiquaires, de décorateurs et de grandes enseignes en France et à l'étranger. Prix : 170 000 euros (dont 30 000 euros de modèles). Possibilité d'accompagnement. Pour tout renseignement, contactez Jean Rognon au 01 45 44 46 56 (ou 06 70 26 18 27).

### ▶ *Voyager pour apprendre les métiers d'art*

L'initiative "Voyager pour apprendre les métiers d'art" est née de la collaboration entre l'UNESCO et la Fondation française Culture & Diversité. Ce programme d'échange international, destiné à des étudiants boursiers de divers horizons, permet d'effectuer un voyage de fin d'études dans les métiers d'art. Les objectifs sont multiples : la découverte de savoir-faire étrangers, le développement d'un réseau, la concrétisation d'un projet professionnel et la possibilité d'exposer ses créations lors de manifestations internationales. De nombreuses institutions éducatives sont impliquées dans le projet, comme par exemple l'Ecole Boule. [www.fondationcultureetdiversite.org](http://www.fondationcultureetdiversite.org)

### ▶ *Contre l'isolement, pensez réseaux*

En France, les structures de moins de 10 salariés représentent 94% des 3,7 millions d'entreprises existantes, et parmi elles 65% n'emploient aucun salarié. Les entrepreneurs se retrouvent seuls pour assurer la production mais également la gestion, la commercialisation et la logistique. Pour rompre cette solitude, il existe différents réseaux : clubs d'entrepreneurs, syndicats professionnels, groupements d'entreprises, pôles de compétitivité, pépinières d'entreprises, ou encore les pôles d'innovation pour l'artisanat et le TPE. Ils permettent d'améliorer ses compétences, de se faire connaître et de trouver de nouveaux partenaires et clients. La pérennité d'une société après trois ans, qui est en moyenne de 55%, passe à 70% quand son créateur est accompagné par un réseau.

**Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur [www.ifram.fr](http://www.ifram.fr)**



## L'accessibilité aux établissements recevant du public

Vous disposez d'un showroom ou d'un espace de vente accueillant du public, vous êtes concernés par l'accessibilité des handicapés réglementée. Toute personne handicapée, quel que soit le type de handicap, doit pouvoir accéder à un Etablissement Recevant du Public (ERP), y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps.



Depuis la loi du 11 février 2005, tous les ERP existants devront être accessibles au 1<sup>er</sup> janvier 2015 au plus tard, soit sur l'ensemble de l'établissement (partie accueillant du public), soit sur une partie des locaux où l'ensemble des services seront accessibles. En revanche, tous les établissements neufs doivent être accessibles dès l'ouverture. L'article R 123-9 du code de l'urbanisme prévoit 9 destinations : l'habitation, l'hébergement hôtelier, les bureaux, le commerce, l'artisanat, l'industrie, l'exploitation agricole ou forestière et la fonction d'entrepôt. Si un ERP change de destination, même sans travaux, il est alors considéré comme un ERP neuf, à l'exception des ERP visant à accueillir des professions libérales, qui dans tous les cas relèvent des dispositions relatives aux ERP existants.

L'obligation d'accessibilité porte sur les parties extérieures et intérieures des établissements, à savoir les places de stationnement, le cheminement extérieur, l'entrée de l'établissement, les circulations dans l'établissement, les comptoirs d'accueil et vitrines, les sanitaires... La majorité des établissements recevant du public ne sont pas encore conforme, soit par méconnaissance de l'évolution de la réglementation, soit par manque d'information sur les aménagements à réaliser, soit du fait du coût élevé de la mise en conformité, ou encore du fait de la rareté des aides financières. Or, l'accessibilité est un véritable enjeu de notre société avec un impact positif sur la vie de tous les citoyens.

Si pour l'artisan recevant du public, l'accessibilité est un atout permettant d'améliorer le confort pour l'ensemble de la clientèle, de valoriser sa démarche pour élargir sa clientèle, et de se démarquer de la concurrence, il s'agit aussi d'une opportunité pour l'artisan du bâtiment qui constitue un potentiel d'activité et une mise en valeur de son savoir-faire. Les Chambres de Métiers proposent régulièrement des réunions d'information ou des formations aux entreprises pour leur permettre d'acquérir les compétences en matière de conseil et de mise en conformité des établissements pour permettre l'accès aux personnes handicapées. Par exemple, la Chambre de Métiers du Val d'Oise a publié un guide relatif à l'accessibilité destiné aux entreprises. Ce guide peut être téléchargé gratuitement sur le site [www.cma95.fr](http://www.cma95.fr). Certaines Chambres de Métiers proposent également des diagnostics ou des accompagnements sur la mise en conformité des établissements. De son côté, la FNATH a édité un guide riche en informations sur l'accessibilité des ERP (dénivellations, garde-corps, escaliers, signalétique...). Vous pouvez également télécharger ce guide gratuitement sur le site [www.fnath.org](http://www.fnath.org).

## Metalldesign international 2013



L'édition 2013 du célèbre Metalldesign international est parue. Chaque année, cet ouvrage présente les travaux de différents forgerons de tous horizons. Cette fois encore les ferronniers allemands sont à l'honneur, nationalité de l'éditeur oblige. Vous pourrez donc y retrouver les allemands Peter Asendorf, Mark Prouse, et Weber & Hermann. La Tchéquie est également représentée avec Milan Michna. Sont également présents le luxembourgeois Romain Schleich et le hollandais Cornelis Pronk, ainsi que l'italien Livio Mognol. Mais il n'y a pas que des artisans européens. En effet, résidant outre-Atlantique, l'américain Rick Smith vient compléter cette formidable démonstration de savoir-faire. Comme à l'habitude, plusieurs centaines de photographies magnifiques de sculptures et d'ouvrages métalliques viennent illustrer les 232 pages de ce livre bilingue écrit en allemand et en anglais publié par [Hephaistos](http://Hephaistos). Le livre est également distribué par sur le site [www.angele-shop.com](http://www.angele-shop.com) au tarif de 42 euros TTC, hors frais de port.

## Trois nouvelles protections contre la corrosion

ITW Spraytec lance Jelt, un trio d'aérosols pour la protection anticorrosion des métaux. En effet, afin de lutter contre la corrosion, ITW Spraytec a développé une gamme spécifique de revêtements de galvanisation à froid sous sa marque Jelt : Galva Brillant, Galva Flash et Galva Mat. Grâce à une teneur importante en zinc, ces trois produits résistent jusqu'à 3000 heures au test du brouillard salin. Galva Brillant est un agent de protection anticorrosion, qui est constitué de poudre de zinc, d'aluminium et de résines synthétiques en dispersion dans un mélange de solvants. Il constitue un revêtement de galvanisation à froid. Destiné principalement aux retouches et à la protection des soudures, il offre, grâce à sa pulvérisation fine, un magnifique aspect métallisé.



Galva Flash est constitué d'additifs anticorrosion, d'aluminium pelliculant et de résines synthétiques en dispersion dans un mélange de solvants. Doté d'une pulvérisation pinceau très précise, d'une finition miroir et d'un pouvoir couvrant maximum, il conviendra pour la retouche des pièces neuves galvanisées métalliques et après soudure pour redonner l'aspect du zinc neuf. Enfin, Galva Mat est constitué d'additifs, d'une très forte teneur en zinc de haute pureté à plus de 99 % et de résines synthétiques en dispersion dans des solvants. De finition mate, il permet une double protection physique et cathodique des pièces traitées et est donc idéal pour les retouches et la protection des soudures. Le zinc agit par protection électrochimique tandis que les résines synthétiques forment une barrière physique résistante aux agressions extérieures. [www.itwpc.com](http://www.itwpc.com)

## Nouvelle scie à ruban semi-automatique



Cette nouvelle scie à ruban semi-automatique pour coupes de 0° à 60° à droite, est constituée d'une structure archet en 3 parties : alliage spécial en aluminium, acier et fonte. Elle est équipée d'un réducteur à engrenages à dents inclinées, cémentées, rectifiées et lubrifiées avec graisse à longue durée, ainsi que d'un variateur de vitesse électronique. Un système de mouvement par vérin hydraulique permet de régler la descente pour optimiser la coupe. La tension du ruban est dynamométrique et la lame est guidée par l'action combinée de roulements latéraux, de plaquettes carbure et de roulement de butée. Une brosse intégrée dans le carter de protection de l'archet permet le nettoyage de la lame. Un étau permet de bloquer le matériel positionnable manuellement avec vérin de blocage hydraulique. Un panneau de contrôle électronique affiche l'angle de coupe, la sélection de la vitesse du ruban, un compteur de pièces, la sélection du réfrigérant et la mémorisation de la hauteur de la coupe. [www.fmb.it](http://www.fmb.it)

## Comment faire des escaliers ?

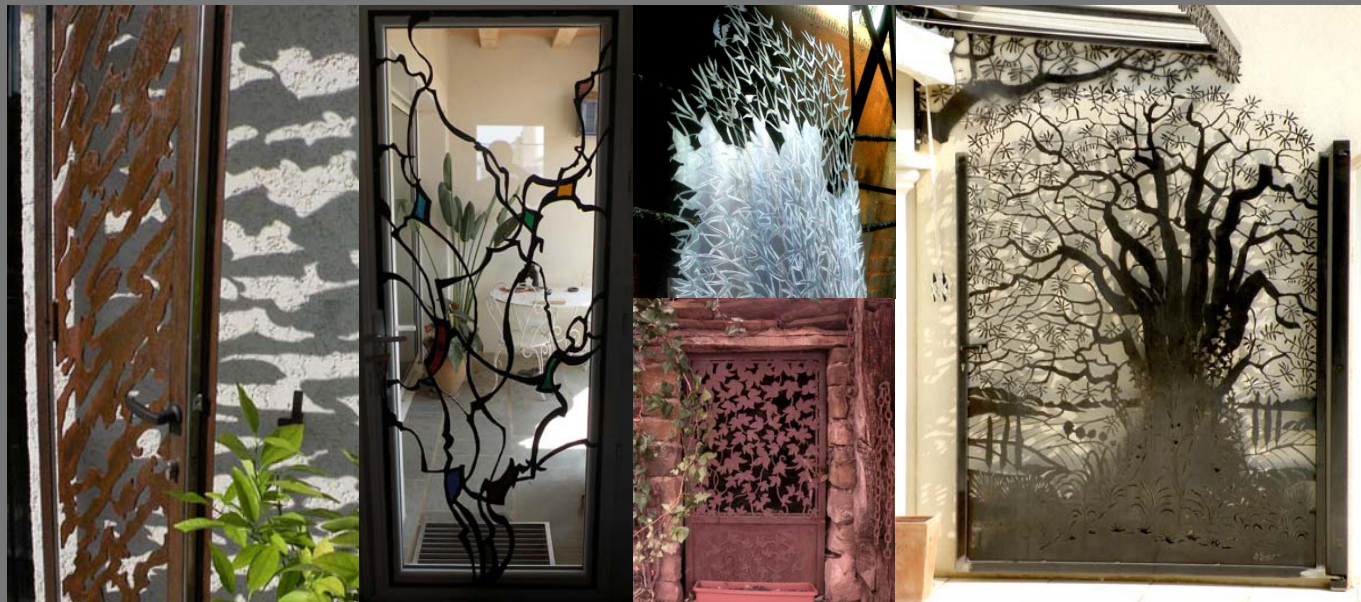
L'Union des Métalliers de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) vient de publier son nouveau guide intitulé "Comment faire des escaliers ?". Réalisé en partenariat avec Construire'Acier et avec l'appui des permanents de l'organisation professionnelle, ce guide datant de 2002 a été actualisé en tenant compte du nouveau contexte réglementaire et normatif. Il s'agit d'une ressource indispensable pour tous les artisans qui fabriquent et posent des escaliers métalliques. On y trouve comment concevoir tous types d'escaliers (droits, hélicoïdaux, balancés, etc...) dans tous types de bâtiments (neufs et existants), avec les réglementations à suivre et les normes en vigueur. Un chapitre est tout spécialement dédié aux conseils de mise en œuvre, et un autre est consacré au dimensionnement des escaliers, pour une conception et une fabrication mieux maîtrisées. Vous pouvez commander cet ouvrage en contactant la FFB au 01 40 55 13 00, ou le télécharger dans l'espace Adhérent sur le site [www.metal-pro.org](http://www.metal-pro.org).





## Portrait d'artiste : Benoit Souverbie, plasticien ferronnier

Installé à Lodève dans l'Hérault, Benoit Souverbie pratique le dessin d'art depuis toujours dans un positionnement de plasticien. Il navigue avec trois activités distinctes mais liées étroitement par le dessin : le dessin d'art, le dessin en scène et la ferronnerie. Selon lui, le métal se prête parfaitement au dessin car c'est un assemblage de lignes et d'aplats. La ferronnerie s'est donc imposée à lui après avoir découvert qu'il pouvait associer des formes et dessiner directement dans la tôle. [www.art-metal-design.fr](http://www.art-metal-design.fr)



## L'agenda des évènements à ne pas manquer !

### • Du 8 au 10 janvier 2013 : Salon des créateurs de bijoux

Cette 4<sup>ème</sup> édition accueille une vingtaine de créateurs répartis dans trois espaces distincts adossés au coteau troglodytique de la commune. Turquant (49). [www.turquant.fr](http://www.turquant.fr)

### • Du 18 au 22 janvier 2013 : Maison et Objet

Salon international de la mode-maison : décoration, cadeau, arts de la table. Parc des Expositions, Paris-Nord Villepinte. [www.maison-objet.com](http://www.maison-objet.com)

### • Jusqu'au 26 janvier 2013 : Féeries

Expositions d'objets décoratifs en fonte d'aluminium ou de bronze, acier ou verre réalisés par Joy de Rohan Chabot. Galerie Matignon, Paris 8<sup>ème</sup>. Renseignements au 01 42 66 60 32.

### • Du 9 au 17 février 2013 : Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art de Paris

Installé au cœur du 11<sup>ème</sup> arrondissement, dans le quartier qui symbolise le haut lieu de l'artisanat d'art, le salon de l'artisanat et des métiers d'Art présente, durant neuf jours, dont deux week-end, une centaine de créateurs de toutes disciplines, des artisans en techniques ancestrales et disciplines traditionnelles, comme des designers et créateurs contemporains. Salle Olympe de Gouges, Paris 11<sup>ème</sup>. [www.arts4a.com](http://www.arts4a.com)

### • Le 14 février 2013 : La santé et la sécurité au travail en fonderie

Le Centre Technique des Industries de la Fonderie (CTIF) organise un séminaire dédié à « La santé et la sécurité au travail en fonderie » ; l'occasion de démontrer que les accidents du travail et les maladies professionnelles ne sont plus perçus comme une fatalité mais comme un dysfonctionnement. CTIF à Sèvres (92). [www.ctif.com](http://www.ctif.com)

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux  
Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin  
2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30  
Internet : [www.ifram.fr](http://www.ifram.fr) / Courriel : [ifram@ifram.fr](mailto:ifram@ifram.fr)

